

Yves La cosse seuf de deffunt jeune Lucas age de cinquante
Sept ans de cette parisse, deus dans la communion de l'eglise
muni des deus sacrements. Le vingt trois aoust mil sept
cent quatre vingt six, a ete deffunt inhumé dans le
cimetiere de cette eglise par le vray et legitime Recteur en
presence de Louis Guillaume et Marie leword ses enfants, de
Guillaume le son, Jean Guironat, Yves taffel, Jean le Roy, de
Guillaume Maledant et de plusieurs autres qui ont declarez ne
savoir signer de ceintes lettres un mot en nature nul
Guillaume le son J. P. O. U. A. L. S. L. U. C. O. S.
Jean Morvan Recteur de ceintes



Jeanne fille legitime de Guillaume Lucas, et de
Francise Le Gall son épouse, naquit le onzieme
fevrier mil sept cent quatre et fut baptisee le jour
suivant par les Jansignans recteur dans l'eglise paroissiale
de Rospez parain et Marain: ont etc. Jannabla
personnes Francis Lucas et Joanne Le Bonnier qui
signent. Guillaume Lucas & Francois Lued
Jeanne Le Bonnier Antoine Giffroy ptre
curé de Rospez
J. Abraham pp. de Rospez

Jeanne Lucas âgée de vison quarante cinq ans, morte
le cinq septembre mil sept cent soixante quinze, a été
inhumée le jour suivant dans le Cimetière de cette
église pariffiale par le Soubigné Pasteur en présence
de Messrs le curé de la paroisse de François Benbant, de
Guillaume Lebon, Jacques Mas et de plusieurs autres
qui ont déclaré ne savoir signer. Jacques Mesquy
François Lebon curé
Guillaume Lebon
Jacques Mas